



# LISTE des PIÈCES JUSTIFICATIVES pour l'INSCRIPTION

⇒ *Merci de compléter le dossier – FORMULAIRE de RENSEIGNEMENTS Année scolaire 2020-2021,*

- *en remplissant et en cochant les cases*
- *en fournissant les pièces justificatives demandées.*

- Formulaire de renseignements.
- Si inscription en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> : 1 Fiche option
- 2 photos d'identité **récentes** avec nom et prénom inscrits au dos.
- Si 1<sup>ère</sup> inscription en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> : 1 Photocopie des bulletins trimestriels année précédente
- Si nouvelle inscription sauf pour les CM2 : 1 Certificat de fin de scolarité de l'établissement d'origine. Ce document est demandé aux élèves qui viennent d'un autre collège
- 1 document justificatif de l'autorité parentale (livret de famille ou si parents divorcés extrait du jugement de divorce mentionnant le régime de garde de l'enfant)
- Si 1<sup>ère</sup> inscription **ou changement d'adresse** : 1 photocopie de justificatif de domicile (Quittance de loyer, facture de fluide, relevé de charges de moins de trois mois, acte d'achat.... Pas de facture de téléphone mobile). Ces pièces doivent être impérativement au nom du représentant légal.
- 1 fiche de préinscription au restaurant scolaire
- La fiche d'urgence médicale obligatoirement remplie et la fiche de renseignements médicaux avec l'inscription « NEANT » s'il n'y a rien à signaler.
- Si 1<sup>ère</sup> inscription : 1 photocopie des attestations de vaccinations du carnet de santé
- Si votre enfant a une reconnaissance handicap : 1 photocopie de la notification MDPH (réponse positive ou négative, ou la demande).
- 1 relevé d'identité bancaire **ORIGINAL** au format IBAN
- Si vous le souhaitez, un chèque de don à la caisse de solidarité du collège, libellé à l'ordre du collège Raoul Dufy. Voir courrier joint de monsieur le principal.
- Si vous le souhaitez, adhésion au Foyer Socio-éducatif du Collège, chèque à libeller à l'ordre du Foyer Socio-éducatif du collège Raoul Dufy.

**Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.**

**La réinscription dans l'établissement ne sera validée qu'après avoir rendu les manuels scolaires, les livres du CDI et avoir payé les factures en attente.**

## **DATE LIMITE DE RETOUR du DOSSIER**

**Pour les CM2 entrant en 6<sup>ème</sup> le Lundi 22 Juin 2020**

**Pour les autres niveaux le Mercredi 24 Juin 2020**

**Pour les élèves maintenus en 3<sup>ème</sup> (non affectés) prendre contact avec le collège début juillet**